

reille époque au nom de votre armée. J'y réponds par ma bénédiction et mes remerciements.

«Si, les années précédentes, cette bénédiction partait du fond de mon cœur, ne doit-elle pas cette fois être encore plus tendre et plus paternelle ? On me dit et on me répète sans cesse que vous devez partir dans le courant de l'année ; aussi, dans cette circonstance solennelle, je veux vous donner une bénédiction plus large et plus abondante, et en même temps y joindre l'expression de ma reconnaissance et de mon estime.

«Laissez-moi vous citer et vous appliquer, en les modifiant, les paroles du grand apôtre, de l'apôtre saint Paul : *Ego scio quoniam intrabunt post discessum vestrum lupi rapaces non parcentes gregi* : Je sais qu'après votre départ je serai avec mon peuple, abandonné aux bêtes féroces ; mais je ne crains rien pour moi et je me remets entre les mains de Dieu.

«Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ, avant de monter au Golgotha, vint à Gethsémani, il pria et invoqua son Père qui lui envoya son ange pour le consoler dans son angoisse ; mais moi, que suis-je auprès de Notre-Seigneur ? Je l'imiterai du moins en priant et en attendant comme lui dans la prière le sort qui m'est réservé. Je prierai pour la France, pour la famille impériale, pour ces millions de catholiques répandus sur toutes les parties du monde, et plus particulièrement pour cette malheureuse Italie en proie à la misère et à l'impiété.

«Mais je sens que je me laisse entraîner loin de mon sujet. Je m'arrête et je termine en appelant sur vous la bénédiction de Dieu, pour qu'il vous donne la sagesse et celle du Saint-Esprit, pour qu'il vous inspire la concorde et la charité. Aimons-nous les uns les autres : c'est dans ces sentiments que je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.»

Tandis que l'admirable énergie déployée par les troupes pontificales contre le brigandage amène la reddition successive des principaux chefs de bande, le ministère italien parvient difficilement à se compléter et pour fournir sans doute une carrière de bien courte durée. Voici la composition définitive de ce ministère qui a dû prêter serment le 3 janvier entre les mains de Victor-Emmanuel : MM. le maréchal de La Marmora, président du conseil et affaires étrangères ; Chiaves, intérieur ; Jacini, travaux publics ; Scialoja, finances ; del Difalco, grâce et justice ; le général Pettinego, guerre ; Angioletti, marine ; Berti, instruction publique, et par interim, agriculture et commerce.

On pense que M. Scialoja maintiendra les pro-

jets financiers de M. Sella, en se réservant de faire des économies plus considérables sur les budgets de la guerre et de la marine.

Déjà le ministre de la guerre a ordonné de suspendre jusqu'à nouvel ordre les opérations militaires pour 1866.

Les nouvelles élections de ballottage qui ont eu lieu attestent la confusion qui règne dans les esprits en Italie, et n'ont pas modifié la force respective des partis et leur attitude.

A peine remise des émotions patriotiques de ces derniers jours, la Belgique va de nouveau tourner ses regards vers l'avenir, et après avoir salué l'aurore du règne qui commence, elle va, avec une anxiété bien justifiée par les circonstances, commenter chacune des démarches de son second Souverain, pour y chercher le secret de ses destinées. L'heure des démonstrations nationales et des cérémonies officielles est passée. La politique va reprendre ses droits. On sait que dans un gouvernement constitutionnel comme celui de la Belgique, il est d'usage que les ministres offrent leur démission à l'avènement d'un nouveau souverain. Cette démarche a été faite après la cérémonie d'inauguration, et Léopold II y a répondu en déclarant qu'il voulait maintenir dans leurs positions les conseillers de son père. Est-ce à la condition, comme on a le droit de l'espérer, que les lois de défiance et d'hostilité contre les catholiques soient écartées ?

Quel que soit l'avenir réservé à la Belgique, il est du devoir de la presse consciencieuse de venger les catholiques belges, que certaines feuilles libérales ne craignent pas de représenter comme des traîtres prêts à vendre au premier venu l'indépendance et l'autonomie de leur pays. Lors de sa réception par le roi, M. de Gerlache, premier président de la cour de cassation, a prononcé un discours empreint du patriotisme le plus pur. Le *Temps* lui-même, malgré ses prétentions protestantes, n'hésite point à déclarer qu'on a « calomnié le parti catholique en prétendant que, dans telle situation donnée, il serait prêt à livrer le pays à l'étranger » ; et après avoir cité les paroles de M. de Gerlache, il ajoute que « le langage des journaux catholiques est unanimement et honorablement d'accord avec elles. »

La reine d'Espagne, contrairement à ce qu'on avait annoncé, est rentrée à Madrid et y a ouvert les Cortès le 28 décembre. D'après le télégraphe Stefani, Sa Majesté aurait dit dans son discours : « Des motifs divers, basés sur les intérêts et sur les sentiments permanents de la nation espagnole, m'ont induite à reconnaître le royaume d'Italie.